

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Sur proposition du CSRPN, réuni en formation « Conseil Scientifique Territorial de Poitiers »		
Catégorie : Espaces protégés		Source de la saisine : Etat.
Date de Dépôt : sans objet	Date d'examen en CST : 17/01/2018	Date d'examen en CSRPN plénier : Sans Objet
Avis n° 2018-2		
Date de validation officielle : 17 janvier 2018	Objet : <b>Demande de validation de la liste déterminante ZNIEFF sur les Macrohétérocères pour les ZNIEFF Poitou-Charentes</b>	Vote : ----- Présents : 10 Représentés : 20 ----- Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

### Exposé de la demande

Poitou-Charentes Nature (PCN) soumet à la validation du CSRPN la liste des Hétérocères déterminants ZNIEFF pour les ZNIEFF de Poitou-Charentes.

La méthodologie s'appuie sur :

- le guide méthodologique ZNIEFF de 2014,
- une démarche partenariale et une évaluation collégiale,

Les Hétérocères en Poitou-Charentes font l'objet de 32 184 données, concernant 881 espèces connues (toutes les espèces n'y sont pas encore connues à ce jour).

Les familles d'hétérocère traitées sont : Hepialidaen, Cossidae, Zygaenidae, Limacodidae, Lasiocampidae, Endromidae, Saturniidae, Brahmaeidae, Sphingidae, Drepanidae, Geometridae, Notodontidae, Erebidae, Noctuidae, Erebidae, Nolidae.

Le statut des Hétérocères en Poitou-Charentes est le suivant :

- 20 espèces déterminantes (Jourde P., Terrisse J., 2001),
- 10 espèces protégées en France dont 3 présentes en Poitou-Charentes,
- Aucune liste rouge sur ce groupe d'insecte n'existe à ce jour en France, ni en Europe, ni au niveau mondial.

Les filtres permettant de déterminer les espèces déterminantes s'appuient sur 3 critères, étant entendu que 2 des 3 doivent être significatifs :

- Part populationnelle, basée sur l'aire de répartition française,
- Rareté, basée sur la fréquence de l'espèce en Poitou-Charentes, les évolutions d'effectifs,
- Menace, basée sur la résistance aux perturbations humaines ou naturelles et sur la résilience face à ces perturbations.

Au regard de ces différents critères, 98 espèces sont considérées comme déterminantes.

### Examen du CSRPN, sur proposition de la Commission Scientifique territoriale de Poitiers

Les échanges ont permis d'aborder les points suivants :

- l'intérêt de la liste des Hétérocères, dans le cadre de l'inventaire en continu des ZNIEFF,
- la nécessité de faire le lien avec l'ex-Aquitaine et l'ex-Limousin, dans le cadre du programme ZNIEFF,

- le lien et la complémentarité entre les listes d'espèces déterminantes et les listes rouges ; cette liste peut susciter la création d'une liste rouge.
- la communication de cette liste au MNHN, ainsi que sur la plate-forme du CSRPN,

### **Avis du CSRPN-ALPC**

Au terme des échanges un avis favorable sur la liste déterminante ZNIEFF relative aux hétérocères est proposée aux motifs suivants :

- le travail est très complet et satisfaisant,
- il s'agit d'une liste établie sur un groupe très peu connu, et donc d'une démarche pionnière.

L'avis est soumis au vote :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

### **L'avis du CSRPN est favorable à la demande de validation de la liste déterminante ZNIEFF relatives aux Hétérocères pour les ZNIEFF Poitou-Charentes**

A Poitiers, le 17 janvier 2018.

Le Président du CSRPN N-A



Laurent CHABROL